

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du VENDREDI 29 JUIN 2018

RELEVE DE DECISIONS

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Présents : 23

22 (à partir de la délibération n°8)

Votants : 33

32 (à partir de la délibération n°8)

31 (uniquement pour la délibération n°21)

Etaient présents :

DEBREU Bernard, Maire, CORBEAUX Eric, SERRURIER Didier, LEROUX Stéphanie (présente jusqu'à la délibération n°7) FRUCHART Alain, HAMARD-DELECROIX Francine, VANDEVOORDE Jean-Rémy, QUINART Noëlla, Adjoint.

BERNARD Marie-Noëlle, MANGEZ Pascal, BERNARDY Jean-Marc, MANGEZ Eric, FRUCHART Nathalie, CLABAUT Jean-Denis, DAL Perrine, ROSENBERG-LIETARD Amandine, MILLE Roger, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie, DRELON Eric, PRZEZDZIECKI Chantal, DROMA Dominique, conseillers.

Procurations :

DUMEZ Françoise, procuration à VANDEVOORDE Jean-Rémy
BAUDET Philippe, procuration à SERRURIER Didier
VAILLANT Robert, procuration à DEBREU Bernard
BAUWENS Brigitte, procuration à QUINART Noëlla
TREDEZ Valérie, procuration à HAMARD-DELECROIX Francine
ROSENBERG Rémy, procuration à ROSENBERG-LIETARD Amandine
LAMOUR Olivier, procuration à CORBEAUX Eric
BACLET Christian, procuration à MILLE Roger
PACINI Antoine, procuration à BERNARDY Jean-Marc
DUMETZ Stéphanie, procuration DRELON Eric

Absence :

LEROUX Stéphanie (à partir de la délibération n°8)

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du Code des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose aux Conseillers Municipaux, qui l'acceptent, de nommer Perrine DAL, Secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 12 AVRIL 2018

Le conseil municipal

2. COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

Le conseil municipal a entendu les communications du Maire.

3. DECISIONS MUNICIPALES - ETAT DES MARCHES

Depuis la dernière séance du Conseil Municipal, une décision municipale a été prise. Il s'agit de la décision :

- N°865-18 portant modification de la régie d'avances des centres de loisirs sans hébergement.
- N°866-18 portant réalisation d'un contrat de prêt auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Nord de France
- N°867-18 concernant la vente de véhicules et matériels réformés en l'état ou pour pièces
- N°868-18 portant abrogation de la régie de recettes pour la crèche familiale de Seclin « Les P'tits Loups ».
- N°869-18 portant abrogation de la régie de recettes mairie annexe
- N°870-19 portant institution de la régie de recettes pour la Maison de la Petite Enfance « Les P'tits Loups »

ETAT des MARCHES CONCLUS

-arrêté au 18 juin 2018-

Marché 14.177 : Prestations de surveillance et sécurisation des bâtiments municipaux - lot n° 1 : télésurveillance - modification d'exécution pour supprimer 2 sites

S.P.G.O. - 2 avenue de la Vallée - 14800 SAINT ARNOULT

Montant prévisionnel de la dépense : -88,80 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 12/05/18

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 24/04/18

Marché 16.077 : travaux de construction d'un pôle petite enfance (et d'un C.M.P./C.A.T.T.P.) - lot n° 1 : gros œuvre étendu - sous-traitance pour marquage lignage en résine - enduit résine

AISNE APPLICATION - 3 route Départementale 1003 - 02400 BLESME

Montant prévisionnel de la dépense : 6 175,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 23/04/18

Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 17/04/18

Marché 16.144 : prestations de contrôles de qualité sanitaire des préparations alimentaires en restauration collective (6 sites) - modification d'exécution pour augmenter le nombre de prélèvements Listeria en cuisine centrale Langevin

L.D.A.R. - 180 rue Pierre-Gilles de Gennes - Pôle du Griffon - BARENTON BUGNY 02007 LAON CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 72,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 27/04/18

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 25/04/18

Marché 17.188 : marché subséquent n° 01 à l'accord-cadre n° AC.17.05 pour l'achat d'équipements interactifs, numériques éducatifs - 2 V.P.I. (école Jules Verne et école Paul Durot) - maintenance pour les 2 V.P.I. (école Jules Verne et Durot) – modification d'exécution pour régulariser des options retenues

I-TECH INFORMATIQUE - 176 route de Lens - 62223 SAINTE CATHERINE LEZ ARRAS

Montant prévisionnel de la dépense : 430,00 € H.T.

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.198 : travaux d'extension de l'école maternelle La Fontaine - lot n° 01 : désamiantage - démolitions - gros-œuvre - extérieurs / sous-traitance pour la partie "travaux de clôture"

NORALU CONSTRUCTION - 4C rue du Trieu du Quesnoy - 59390 TOUFFLERS

Montant prévisionnel de la dépense : 3 130,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 26/04/18

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 23/04/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 02 : pains issus de l'agriculture biologique

infructueux (par absence d'offre)

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 16/03/18

Marché 17.236 : travaux de réhabilitation de l'auditorium du Centre Municipal d'Expression Musicale - lot n° 1 : gros-œuvre ; cloisons ; faux-plafonds ; menuiseries intérieures - sous-traitance pour démolition - travaux de carottage et sciage

ENTREPRISE ROBERT DECLERCQ - 1143 route de Bailleul - 59850 NIEPPE

Montant prévisionnel de la dépense : 3 140,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 08/06/18

Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 06/06/18

Marché 17.236 : travaux de réhabilitation de l'auditorium du Centre Municipal d'Expression Musicale - lot n° 1 : gros-œuvre ; cloisons ; faux-plafonds ; menuiseries intérieures - sous-traitance pour reprise de flocage suite dégradations

PROSECO - 2 rue Vert Castel - 33700 MERIGNAC

Montant prévisionnel de la dépense : 1 700,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 08/06/18

Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 06/06/18

Marché 17.236 : travaux de réhabilitation de l'auditorium du Centre Municipal d'Expression Musicale - lot n° 2 : sols souples - peintures - sous-traitance pour le ragréage

DJ SOLS RENOV - 47 rue Jean-Jacques Rousseau - 59260 HELLEMMES LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 500,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 11/06/18

Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 07/06/18

Marché 17.236 : travaux de réhabilitation de l'auditorium du Centre Municipal d'Expression Musicale - lot n° 3 : électricité, dont une régie son et lumière - sous-traitance pour la partie " sonorisation, lisses, éclairage lié la sonoration, câblage, main d'œuvre de pose et de raccordement de ces éléments"

ALIVE TECHNOLOGY LILLE - 186/191 rue des Cinq Voies - 59200 TOURCOING

Montant prévisionnel de la dépense : 14 807,52 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 31/05/18

Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 28/05/18

Marché 17.236 : travaux de réhabilitation de l'auditorium du Centre Municipal d'Expression Musicale - lot n° 3 : électricité, dont une régie son et lumière - modification d'exécution pour remplacer certains éléments techniques

S.E.V. Société d'Electricité Vendeville - Zone industrielle B - 33 rue du Luyot - B.P. 20307 - 59473 SECLIN CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : sans incidence financière

Période d'exécution prévue : à compter du 11/06/18

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 05/06/18

Marché 18.005 : fourniture et pose de clôtures et portails

- lot n° 1 : pose de clôtures

- lot n° 2 : pose de portails

Notification en attente des autorisations administratives correspondantes

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.019 : fourniture de matériel et produits d'entretien, de lavage et d'essuyage

- lot n° 1 : produits d'entretien, de nettoyage et d'hygiène

- lot n° 2 : produits d'entretien, de nettoyage et d'hygiène pour la restauration

- lot n° 3 : articles de protection

- lot n° 4 : articles d'entretien, de nettoyage et d'hygiène

- lot n° 5 : papiers d'essuyage, d'hygiène, et de propreté

Attribution en cours -

Forme du marché : A00 -

Marché 18.027 : réalisation de travaux d'aménagement d'espaces sanitaires dans 3 bâtiments municipaux

infructueux (par absence d'offre) -

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 02/05/18

Marché 18.034 : mission de maîtrise d'œuvre portant sur des travaux d'accessibilité dans 7 de ses E.R.P.

ASCAUDIT MOBILITE - 869 avenue de la République - 59700 MARCQ EN BAROEUL

Montant prévisionnel de la dépense : 18 670,84 € H.T.

Période d'exécution prévue : en attente de l'O.S.

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/05/18

Marché 18.035 : réalisation de divers travaux de topographie en archéologie

1er : GEOFIT EXPERT - 15B rue du Plouvier - 59175 TEMPLEMARS / 2ème : GEXPERTISE - 6 rue de Wolfenbuttel - 92310 SEVRES / 3ème : SARL INGEO - 1 rue Cassini - BP 60 117 - BLENDECQUES - 62502 SAINT OMER Cedex / 4ème : INRAP - 32 rue de l'Etoile du Sud - 804 - -

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 15 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 11/04/18 au 10/04/22

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 29/03/18

Marché 18.042 : achat de fournitures de bureau - lot n° 1 : fournitures de bureau

Papeterie HASBROUCQ - rue Racine - B.P. 373 - 59337 TOURCOING Cedex

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 24 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 30/05/18 au 29/05/21

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 28/05/18

Marché 18.042 : achat de fournitures de bureau - lot n° 2 : agendas, calendriers, plannings

Papeterie HASBROUCQ - rue Racine - B.P. 373 - 59337 TOURCOING Cedex

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal de 3 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 30/05/18 au 29/05/21

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 28/05/18

Marché 18.044 : marché subséquent n° 6 à l'accord cadre n° AC.17.02 pour des locations de divers équipements nécessaires aux fouilles archéologiques - lot n° 4 : local de bungalows, pour le site "Hôpital Marguerite de Flandre - arrêté 16/108 " - modification d'exécution pour céder l'exécution à une filiale "LOXAM MODULE"

LOXAM MODULE - 279 rue Copernic - 62970 COURCELLES LES LENS

Montant prévisionnel de la dépense : sans incidence financière

Période d'exécution prévue : à compter du 31/05/18

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 30/05/18

Marché 18.045 : marché subséquent n° 36 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 4 : sortie pour les séniors à Preux au Bois (ferme) puis Landrecies (restaurant) - sous-traitance pour 1 car

TRANSPORT JULES BENOIT - Parc d'Activités les Oiseaux - rue des Colibris - 62300 LENS

Montant prévisionnel de la dépense : 434,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 22/05/18

Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 18/05/18

Marché 18.046 : marché subséquent n° 2 à l'accord cadre n° AC.17.01 pour l'acquisition de véhicules par Location Longue Durée de Véhicules - lot n° 1 (véhicules particuliers) : 2 véhicules

NATIXIS CAR LEASE - 8 rue de Vidailhan - C.S. 73131 - 31132 BALMA CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 15 866,40 € H.T.

Période d'exécution prévue : livraison à partir du 04/07/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 04/05/18

Marché 18.046 : marché subséquent n° 2 à l'accord cadre n° AC.17.01 pour l'acquisition de véhicules par Location Longue Durée de Véhicules - lot n° 2 (véhicules utilitaires) : 1 véhicule

DIAC LOCATION - 14 avenue du Pavé Neuf - 93168 NOISY LE GRAND CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 22 767,48 € H.T.

Période d'exécution prévue : livraison à partir du 04/07/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 04/05/18

Marché 18.048 : Travaux de remplacement de sol souple dans la salle de restauration de l'école Jacques Duclos - sous-traitance pour les prestations de désamiantage

SOTRAMIANTE - Z.I. - 303 rue du Moulin - 59193 ERQUINGHEM LYS

Montant prévisionnel de la dépense : 12 455,87 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 23/04/18 au 04/05/18

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 16/03/18

Marché 18.049 : expertises de véhicules placés en fourrière

Société DASSONVILLE Grégory - 25 rue Maurice Bouchery - B.P. 70357 - 59473 SECLIN CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 1 200 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 06/04/18 au 05/04/22

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 16/03/18

Marché 18.050 : travaux de toiture à la piscine municipale, avant la pose d'une moquette solaire

Attribution en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.051 : prestations d'entretien des fontaines installées sur le parvis de l'Hôtel de Ville

S.C.A. VEOLIA EAU - 1 rue de la Fontainerie - B.P. 30961 - 62033 ARRAS CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 19 960,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 27/04/18 au 26/04/22

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 24/04/18

Marché 18.060 : achat de diverses fournitures scolaires et d'activités manuelles et artistiques, y compris les manuels scolaires - lot n° 1 : fournitures scolaires courantes

DEBIENNE - 5 rue Thiers - 59230 SAINT AMAND LES EAUX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant annuel maximal < 25 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 15/06/18 au 30/04/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 12/06/18

Marché 18.060 : achat de diverses fournitures scolaires et d'activités manuelles et artistiques, y compris les manuels scolaires - lot n° 2 : fournitures pour activités manuelles et créatives

DEBIENNE - 5 rue Thiers - 59230 SAINT AMAND LES EAUX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant annuel maximal < 25 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 15/06/18 au 30/04/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 12/06/18

Marché 18.060 : achat de diverses fournitures scolaires et d'activités manuelles et artistiques, y compris les manuels scolaires - lot n° 3 : livres et ouvrages scolaires

Notification en cours

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 15/06/18

Marché 18.060 : achat de diverses fournitures scolaires et d'activités manuelles et artistiques, y compris les manuels scolaires - lot n° 4 : fournitures pour activités artistiques

Notification en cours

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 12/06/18

Marché 18.061 : réalisation de travaux à l'Espace Communal de la Mouchonnière (extension de la salle Ronny Coutteure et réaménagement de l'accueil des habitants)

- lot n° 01 : gros-œuvre ; V.R.D.

- lot n° 02 : ossature bois ; charpente ; bardage ; couverture

- lot n° 03 : plâtrerie ; isolation ; menuiseries extérieures ; menuiseries intérieures

- lot n° 04 : plomberie ; V.M.C.

- lot n° 05 : électricité

- lot n° 06 : peinture ; faïence ; sol souple

Ajournement de la décision - en attente de la procédure n° 18.114

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.062 : travaux de réhabilitation de l'auditorium du Centre Municipal d'Expression Musicale - ex lot n° 5 du M.P. 17.236 : étanchéité

E.T.C. - 27 route de Seclin - 59710 AVELIN

Montant prévisionnel de la dépense : 2 949,38 € H.T.

Période d'exécution prévue : en attente de l'O.S.

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 03/04/18

Marché 18.067 : prestations d'entretien du carillon de la Collégiale Saint-Piat
Société PASCHAL - Z.A.C. les Garennes - rue Jean-Marie Bourguignon - 62930 WIMEREUX
Montant prévisionnel de la dépense : 2 760,00 € H.T.
Période d'exécution prévue : du 11/04/18 au 10/04/22
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 06/04/18

Marché 18.068 : maintenance, hébergement et supports "l-parapheur"
LIBRICIEL SCOP - Le Tucano - 836, rue du Mas de Verchant - 34000 MONTPELLIER
Montant prévisionnel de la dépense : 5 120,00 € H.T.
Période d'exécution prévue : du 01/05/18 au 30/04/22
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 06/04/18

Marché 18.069 : marché subséquent n° 37 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 1 : sortie scolaire à Lille (musée d'histoires naturelles)
LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN
Montant prévisionnel de la dépense : 190,00 € H.T.
Période d'exécution prévue : 14/05/18
Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/04/18

Marché 18.069 : marché subséquent n° 37 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 2 : sortie scolaire intra muros (salle des fêtes)
LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN
Montant prévisionnel de la dépense : 170,00 € H.T.
Période d'exécution prévue : 29/05/18
Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/04/18

Marché 18.069 : marché subséquent n° 37 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 3 : sorties scolaires à Arras (Vimy et Lorette)
LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN
Montant prévisionnel de la dépense : 929,00 € H.T.
Période d'exécution prévue : du 08/06/18 au 15/06/18
Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/04/18

Marché 18.069 : marché subséquent n° 37 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 4 : sortie scolaire à Arras (Cité nature)
LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN
Montant prévisionnel de la dépense : 315,00 € H.T.
Période d'exécution prévue : 22/06/18
Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/04/18

Marché 18.069 : marché subséquent n° 37 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 5 : sortie scolaire à Villeneuve d'Ascq (LAM)
LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN
Montant prévisionnel de la dépense : 145,00 € H.T.
Période d'exécution prévue : 22/06/18
Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/04/18

Marché 18.070 : Fête des Harengs : "GEANT BAUDOIN IV ET D'ALIX D'ATH", animation dans les rues lors du cortège
ASSOCIATION BAUDOIN IV ET ALIX D'ATH - rue Salvador Allende - 32 - 7810 ATH (Belgique)
Montant prévisionnel de la dépense : 1 500 € nets
Période d'exécution prévue : 24/06/18
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 13/04/18

Marché 18.071 : marché subséquent n° 38 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 1 : sortie à la ferme pédagogique Marcel Dhénin et à la salle de spectacle le Grand Bleu à Lille, pour les jeunes

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 185,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 16/05/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 03/05/18

Marché 18.071 : marché subséquent n° 38 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 2 : transferts intra muros pour les activités N.A.P.

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 208,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 17/05/18 au 07/06/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 03/05/18

Marché 18.071 : marché subséquent n° 38 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 3 : sortie au zoo de Lille pour la crèche

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 180,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 22/06/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 03/05/18

Marché 18.071 : marché subséquent n° 38 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 4 : transfert pour le séjour de vacances des jeunes à MONTOULIEU (Cévennes)

non attribué -

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 03/05/18

Marché 18.072 : accueil de loisirs d'été : accueil en pension complète en gîte et chalet, pour 30 enfants maximum, 15 jeunes maximum, et 8 adultes, à Montoulieu

Association VACANCES EVASION - 394 rue Léon Blum, immeuble Jacques Cartier - 34000 MONTPELLIER

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal de 29 000 € T.T.C.)

Période d'exécution prévue : du 13/07/18 au 26/07/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 19/04/18

Marché 18.073 : fournitures de ressources en lignes pour consultation de catalogue de presse en ligne (réseau de lecture des médiathèques du Mélantois)

LEKIOSK - 10 rue de la Pépinière - 75008 PARIS

Montant prévisionnel de la dépense : 5 164,05 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 19/04/18 au 18/04/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 19/04/18

Marché 18.073 : fournitures de ressources en lignes pour consultation de presse pour diverses thématiques (réseau de lecture des médiathèques du Mélantois)

LEARNORAMA - 91 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS

Montant prévisionnel de la dépense : 4 272,98 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 19/04/18 au 18/04/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 19/04/18

Marché 18.074 : animation de danses folkloriques portugaises, lors du défilé du 1er mai 2018

Association ACTOP - 100 rue de Lille - 59200 TOURCOING

Montant prévisionnel de la dépense : 300 € nets

Période d'exécution prévue : 01/05/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 25/04/18

Marché 18.075 : mise à disposition d'une mallette pédagogique avec casques kids pour la promotion de la santé auditive

Association A.R.A. "Autour des Rythmes Actuels" - 301 avenue des Nations Unies - 59100 ROUBAIX
Montant prévisionnel de la dépense : à titre gracieux, avec prise en charge de l'assurance pour la valeur déclarée

Période d'exécution prévue : du 17/05/18 au 22/05/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 27/04/18

Marché 18.076 : animation d'ateliers pour réaliser une fresque décorative, un atelier vidéo et une initiation graffiti, à l'Espace Communal de la Mouchonnière - Jeun'Espace, et square Decubber

Association CULTUR'ALL - Maisons des associations, 40 rue du Faubourg des Postes - 59000 LILLE
Montant prévisionnel de la dépense : 2 715 € nets

Période d'exécution prévue : du 30/04/18 au 26/05/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 30/04/18

Marché 18.080 : acquisition de 2 véhicules utilitaires tri-benne, en Location avec Option d'Achat

Analyse en cours -

Forme du marché : A00 -

Marché 18.081 : fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés, pour 4 sites

GAZ de BORDEAUX, pôle énergie - 6 place Ravezies - 33075 BORDEAUX CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 14 640,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 01/07/18 au 30/06/21

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 07/05/18

Marché 18.082 : prestation de numérisation d'actes d'Etat-Civil, avec indexation au progiciel d'Etat-Civil

Notification en cours

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/06/18

Marché 18.083 : Festival des jeunes 2018 : atelier d'animation vélo participative AIR BAG, à la salle des fêtes et rue Jean Jaurès

Moniteurs Cyclistes Français (M.C.F.) Lille - B'twin Village - 4 rue du Professeur Langevin - 59000 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 1 500,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 19/05/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 14/05/18

Marché 18.084 : maintenance du progiciel PLANITECH ESSENTIEL du service des sports

JES PLAN SAS - 5 rue Guglielmo Marconi - 44800 SAINT HERBLAIN

Montant prévisionnel de la dépense : 5 717,08 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 14/05/18 au 13/05/22

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 14/05/18

Marché 18.085 : forfait pour insertions publicitaires en marchés publics à marchesonline.com

GROUPE MONITEUR - Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle - B.P. 20156 - 92186 ANTONY CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 1 536,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 15/05/18 au 14/05/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 15/05/18

Marché 18.086 : marché subséquent n° 39 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 1 : sortie pour les jeunes à Paris

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 920,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 09/06/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 25/05/18

Marché 18.086 : marché subséquent n° 39 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 2 : sortie pour les jeunes à Zuydcoote

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 430,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 23/06/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 25/05/18

Marché 18.086 : marché subséquent n° 39 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 3 : sortie scolaire à Houplin Ancoisne (parc Mosaïc)

VOYAGES CATTEAU - 3 avenue des Marronniers - PERENCHIES - B.P. 60357 - 59463 LOMME CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 259,10 € H.T.

Période d'exécution prévue : 26/06/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 25/05/18

Marché 18.086 : marché subséquent n° 39 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 4 : sortie à Wavrechain sous Faulx (Parc Le Fleury) pour les jeunes

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 300,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 27/06/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 25/05/18

Marché 18.086 : marché subséquent n° 39 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 5 : sorties pour les jeunes au parc aquatique Nauticaa de Liévin

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 410,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 13/06/18 au 04/07/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 25/05/18

Marché 18.086 : marché subséquent n° 39 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 6 : sortie scolaire à Villeneuve d'Ascq (musée de plein air et Asnapio)

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 210,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 05/07/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 25/05/18

Marché 18.087 : Festival des jeunes 2018 : animation d'un atelier "PARKOUR", à la salle des Fêtes

Association PARKOUR59 - 49/1 avenue Alexander Fleming - 59100 ROUBAIX

Montant prévisionnel de la dépense : 630,94 € nets

Période d'exécution prévue : 19/05/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 17/05/18

Marché 18.088 : Festival des jeunes 2018 : mise à disposition de matériel (échasses urbaines et kits de protection)

Association RISER ROAD - 3 rue Désiré Bondues - 59000 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 150 € nets

Période d'exécution prévue : du 19/05/18 au 21/05/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 17/05/18

Marché 18.089 : travaux de remplacement du revêtement sportif de la salle Owens

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.090 : marché subséquent n° 05 à l'accord-cadre n° AC.16.001 pour des prestations d'entretien du patrimoine arboricole - interventions sur 21 sujets au Parc de la Ramie

LALAUT - 60 rue Anatole France - 59261 WAHAGNIES

Montant prévisionnel de la dépense : 955,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 11/06/18 au 15/06/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 29/05/18

Marché 18.091 : fête quartier Mouchonnaire : animation d'un atelier "initiation Double Dutch", au square Decubber

Association District Double Dutch - 30/2 rue de Bailleul - 59760 GRANDE SYNTHÉ

Montant prévisionnel de la dépense : 360 € nets

Période d'exécution prévue : 26/05/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 25/05/18

Marché 18.092 : fête quartier Mouchonnaire : mise à disposition de structures gonflables, et matériels pour course à sac et tir à la corde, au square Decubber

J2A - 155 rue Halouchery - 59310 COUTICHES

Montant prévisionnel de la dépense : 840,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 26/05/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 25/05/18

Marché 18.093 : fête quartier Mouchonnaire : animation d'un atelier "âne porteur âne avec calèche", au square Decubber

Association CES ANES - 1 rue du Séminaire - 59380 BERGUES

Montant prévisionnel de la dépense : 235 € nets

Période d'exécution prévue : 26/05/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 25/05/18

Marché 18.094 : Forum des transitions : projection du film "WALL-E", à la salle Ronny Coutteure

SAWNK FILMS DISTRIBUTION France - 3 avenue Stephen Pichon - 75013 PARIS

Montant prévisionnel de la dépense : 262,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 02/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 25/05/18

Marché 18.095 : marché subséquent n° 15 à l'accord-cadre 17.03 relatif aux formations en animation volontaire - formation générale B.A.F.D. pour 1 agent, à Lille, en demi-pension

CEMEA Nord Pas-de-Calais - 11 rue Ernest Deconynck - 59000 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 520 € nets

Période d'exécution prévue : du 28/05/18 au 05/06/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 25/05/18

Marché 18.096 : travaux de toitures sur des bâtiments municipaux
- lot n° 1 : travaux d'étanchéité à la Bibliothèque
- lot n° 2 : travaux sur chéneaux à l'école maternelle La Fontaine
- lot n° 3 : travaux sur toiture amiantée au centre archéologique
- lot n° 4 : travaux sur toitures à la salle d'exposition du Parc de la Ramie
consultation en cours -
Forme du marché : MAPA –

Marché 18.097 : achat de livres pour les différents services municipaux (hors ouvrages scolaires) - lot n° 1 : jeunesse (albums, documentaires, romans, contes)
LE BATEAU LIVRE - 154 rue Léon Gambetta - 59000 LILLE
Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 11 000 € H.T.)
Période d'exécution prévue : du 01/07/18 au 30/06/20
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 29/05/18

Marché 18.097 : achat de livres pour les différents services municipaux (hors ouvrages scolaires) - lot n° 2 : Adultes (fictions et documentaires)
LE FURET DU NORD - 37 rue Jules Guesde - B.P. 80359 - 59463 LOMME CEDEX
Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 16 000 € H.T.)
Période d'exécution prévue : du 01/07/18 au 30/06/20
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 29/05/18

Marché 18.097 : achat de livres pour les différents services municipaux (hors ouvrages scolaires) - lot n° 3 : bandes dessinées (enfants et adultes, dont mangas)
LE FURET DU NORD - 37 rue Jules Guesde - B.P. 80359 - 59463 LOMME CEDEX
Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 4 000 € H.T.)
Période d'exécution prévue : du 01/07/18 au 30/06/20
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 29/05/18

Marché 18.097 : achat de livres pour les différents services municipaux (hors ouvrages scolaires) - lot n° 4 : CD de musique avec notices bibliographiques
RDM VIDEO - 125/127 boulevard Gambetta - 95110 SANNOIS
Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 7 000 € H.T.)
Période d'exécution prévue : du 01/07/18 au 30/06/20
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 29/05/18

Marché 18.097 : achat de livres pour les différents services municipaux (hors ouvrages scolaires) - lot n° 5 : Ouvrages en grands caractères et livres audio
BOOK'IN DIFFUSION DISTRIBUTION - 22 rue des près Hays - 14790 VERNON
Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 1 500 € H.T.)
Période d'exécution prévue : du 01/07/18 au 30/06/20
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 29/05/18

Marché 18.098 : réalisation de travaux d'aménagement d'espaces sanitaires dans 3 bâtiments municipaux
P.R3.B.I. - 27 rue Jeanne Maillotte - B.P. 50120 - 59100 LA MADELEINE
Montant prévisionnel de la dépense : 49 145,70 € H.T.
Période d'exécution prévue : du 31/05/18 au 31/08/18
Forme du marché : direct - Date d'attribution : 29/05/18

Marché 18.099 : fête quartier Burgault : mise à disposition d'une structure gonflable "SAFARI GEANT", au parc de Burgault

PASSION LOISIR - 135 rue de Lobiau - 62136 LA COUTURE

Montant prévisionnel de la dépense : 321,67 € H.T.

Période d'exécution prévue : 09/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 30/05/18

Marché 18.100 : Fête des Harengs : spectacle déambulatoire "GEANT SOLDAT JOHN" dans le cortège

Association MINING - Place Georges Clémenceau - 62160 BULLY LES MINES

Montant prévisionnel de la dépense : 350 € nets

Période d'exécution prévue : 24/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 30/05/18

Marché 18.101 : Fête des Harengs : spectacle déambulatoire "LES BOBLINS" dans le cortège

Compagnie REMUE MENAGE - 50 avenue Pierre Sémard - 94200 IVRY SUR SEINE

Montant prévisionnel de la dépense : 3 828,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 24/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 30/05/18

Marché 18.102 : Fête des Harengs : mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours à personnes, à la Drève

Centre Français de Secourisme du Nord - 57 rue Francisco Ferrer - 59170 CROIX

Montant prévisionnel de la dépense : 690 € nets

Période d'exécution prévue : 24/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 30/05/18

Marché 18.103 : Fourniture et pose d'équipements sportifs à la salle Jesse Owens

- lot n° 1 : paniers de basket

- lot n° 2 : tableau d'affichage de scores

- lot n° 3 : tribune

consultation en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.104 : achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - pains issus de l'agriculture biologique

NORABIO - Zone Industrielle de la Houssoye - rue Albert Calmette - 59280 BOIS GRENIER

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 7 200 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 04/06/18 au 03/06/22

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 31/05/18

Marché 18.105 : accueil de loisirs d'été : emplacement dans le camping municipal "de la Plage à Grand-Fort-Philippe" pour 3 groupes de 16 à 20 jeunes et 2 à 3 animateurs

Mairie de Grand-Fort-Philippe - Place Joseph Lepretre - 59153 GRAND-FORT-PHILIPPE

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal de 727,28 H.T.)

Période d'exécution prévue : du 16/07/18 au 16/08/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 01/06/18

Marché 18.106/A : formation "Civil net finances Immobilisations", à Lille, pour un agent

CIRIL GROUP - 49 avenue Albert Einstein - 69100 VILLEURBANNE

Montant prévisionnel de la dépense : 365 € nets

Période d'exécution prévue : 14/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 01/06/18

Marché 18.106/B : formation "Civil net finances Marchés", à Lille, pour un agent

CIRIL GROUP - 49 avenue Albert Einstein - 69100 VILLEURBANNE

Montant prévisionnel de la dépense : 365 € nets

Période d'exécution prévue : 18/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 01/06/18

Marché 18.107 : marché subséquent n° 2 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective

- lot n° 04 : légumes issus de l'agriculture biologique, et/ou d'un approvisionnement direct de l'agriculture, 4ème gamme

- lot n° 05 : fruits et légumes issus de l'agriculture biologique, et/ou d'un approvisionnement direct, 1ère gamme

- lot n° 11 : légumes et fruits frais, de 1ère, 4ème et 5ème gammes

Notification en cours

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 14/06/18

Marché 18.108 : marché subséquent n° 3 à l'accord cadre n° AC.17.01 pour l'acquisition de véhicules par Location Longue Durée de Véhicules - lot n° 1 (véhicules particuliers) : 1 véhicule

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.109 : fête quartier Burgault : spectacle déambulatoire, au parc de Burgault

Association La Bugne - 50 rue de Thumesnil - 59000 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 221 € nets

Période d'exécution prévue : 09/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 05/06/18

Marché 18.110 : forfait pour insertions publicitaires en marchés publics

LA VOIX MEDIAS - 8 place du Général de Gaulle - C.S. 10549 - 59023 LILLE CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 1 415,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 01/07/18 au 30/06/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 05/06/18

Marché 18.111 : marché subséquent n° 7 à l'accord cadre n° AC.17.02 pour des locations de divers équipements nécessaires aux fouilles archéologiques - lot n° 2 : location d'un camion-benne supplémentaire avec chauffeur, pour le site "Hôpital Marguerite de Flandre - arrêté 16/108 "

RENARD - Les Onze Muids, chemin de Mastaing - 59124 ESCAUDAIN

Montant prévisionnel de la dépense : 2 360,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 11/06/18 au 18/06/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 08/06/18

Marché 18.112 : achat de 4 véhicules d'occasion de type utilitaire

consultation en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.113 : Semaine bleue : visite de groupe pour les seniors, au "Musée vivant de l'abeille d'Opale"

THERRY APICULTURE - 923 rue Nationale - 62140 BOUIN-PLUMOISON

Montant prévisionnel de la dépense : 286 € T.T.C.

Période d'exécution prévue : 13/10/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 07/06/18

Marché 18.114 : réalisation de travaux à l'Espace Communal de la Mouchonnière (extension de la salle Ronny Coutteure et réaménagement de l'accueil des habitants), pour deux lots infructueux

- lot n° 01 : gros-œuvre ; V.R.D.

- lot n° 03 : plâtrerie ; isolation ; menuiseries extérieures ; menuiseries intérieures

consultation en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.115 : marché subséquent n° 40 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 1 : sortie scolaire à Phalempin

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 105,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 04/07/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/06/18

Marché 18.115 : marché subséquent n° 40 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 2 : sortie de jeunes à la base de loisirs de Le Quesnoy

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 279,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 04/07/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/06/18

Marché 18.115 : marché subséquent n° 40 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 3 : sortie de jeunes à Arras (Cit'loisirs)

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 240,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 04/07/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/06/18

Marché 18.115 : marché subséquent n° 40 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 4 : transfert de jeunes pour le séjour été à Montoulieu (Cévennes)

VOYAGES CATTEAU - 3 avenue des Marronniers - PERENCHIES - B.P. 60357 - 59463 LOMME CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 4 563,63 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 13/07/18 au 26/07/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/06/18

Marché 18.116 : Fête nationale : animation de rue "Les Fous du Guidon", dans la parade

ETOILE - 73bis boulevard d'Armentières - 59100 ROUBAIX

Montant prévisionnel de la dépense : 2 123,22 € H.T.

Période d'exécution prévue : 13/07/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 13/06/18

Marché 18.117 : travaux de remblaiement de deux cavités souterraines (catiches) au stade Paul Durot

Notification en cours

Forme du marché : direct -

Marché 18.118/A : animation d'un cours floral pour un groupe maximal de 20 séniors, à la salle Dédulle

BOL d'OXYGENE - 9 rue Gabriel Péri - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 400 € nets

Période d'exécution prévue : 08/10/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 18/06/18

Marché 18.118/B : animation d'un cours floral pour un groupe maximal de 20 séniors, à la salle Dédulle

LA ROSEE - 15 rue Sadi Carnot - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 400 € nets

Période d'exécution prévue : du 08/10/18 au 08/10/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 18/06/18

PAS DE REMARQUE.

4. MONSIEUR LE MAIRE – ÉCONOMIE – URBANISME – LOGEMENT – COMMUNICATION – SÉCURITÉ PUBLIQUE – TRANSPORT PUBLIC

A. DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU BÂTIMENT SIS 14 RUE GABRIEL PERI – PARCELLE AR 106

Délibération n°1

La commune de Seclin est propriétaire d'une parcelle cadastrée section AR numéro 106, sur laquelle se situent les locaux de la Crèche des Petits Loups.

Aujourd'hui, cet immeuble s'avère trop exigü et non fonctionnel pour répondre à l'accueil des tout petits et aux activités d'éveil.

De plus, dans le cadre du projet de gare pôle d'échange porté par la Métropole Européenne de Lille, il s'avère nécessaire de démolir ce bâtiment afin d'y aménager un parc de stationnement et également afin de faciliter la circulation des véhicules. Aussi, la MEL va se rendre acquéreur de ce bien afin d'effectuer les travaux nécessaires à la poursuite du projet.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal la désaffectation et le déclassement de la parcelle AR 106 d'une contenance de 939 m².

Vu les articles L.2241-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et des opérations immobilières,

Vu l'article L.2111-1 du code général de la propriété des personnes publiques relatif à la consistance du domaine public des collectivités territoriales,

Vu l'article L.2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques relatif à la sortie des biens du domaine public des collectivités territoriales

Considérant que le bâtiment est libre d'occupation depuis le 22 juin et n'est plus affecté à l'usage d'un service public,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- Constater la désaffectation totale de la parcelle sis 14 rue Gabriel Péri cadastrée section AR numéro 106 d'une superficie de 939 m², qui n'est plus utilisée par la crèche municipale ni aucun autre service public ;

- De prononcer le déclassement du domaine public de la parcelle sis 14 rue Gabriel Péri cadastrée section AR numéro 106 d'une superficie de 939 m² ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve :

- **Sur 33 VOTANTS :**
 - o **28 VOIX POUR**
 - o **5 VOIX CONTRE** (MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie)

B. CESSION DU BÂTIMENT SIS 14 RUE GABRIEL PERI - PARCELLE AR 106 AU PROFIT DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Délibération n°2

La commune de Seclin est propriétaire d'une parcelle cadastrée section AR numéro 106, sur laquelle se situent les locaux de la Crèche des Petits Loups.

Aujourd'hui, cet immeuble s'avère trop exigü et non fonctionnel pour répondre à l'accueil des tout petits et aux activités d'éveil.

De plus, dans le cadre du projet de gare pôle d'échange porté par la Métropole Européenne de Lille, il s'avère nécessaire de démolir ce bâtiment afin d'y aménager un parc de stationnement et également afin de faciliter la circulation des véhicules. Aussi, la MEL va se rendre acquéreur de ce bien afin d'effectuer les travaux nécessaires à la poursuite du projet.

Aussi, après avoir procédé à sa désaffectation et son déclassement, il est proposé au Conseil Municipal de décider la cession de la parcelle AR 106 d'une contenance de 939 m² au profit de la Métropole Européenne de Lille.

Vu les articles L.2241-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et des opérations immobilières,

Vu l'évaluation des domaines en date du 22 mai 2017 estimant à 800 000 € la parcelle AR 106,

Considérant que la Métropole Européenne de Lille, dans sa décision par délégation du Conseil Communautaire en date du 20 juin 2017, a jugé conforme la valeur vénale fixée à 800 000 € et décidé d'acquérir la parcelle AR 106,

Considérant la délibération du Conseil Municipal de Seclin en date du 30 juin 2017, décidant l'aliénation de la parcelle AR 106 au profit de la Métropole Européenne de Lille pour une valeur vénale fixée à 800 000 €,

Considérant que le bâtiment est libre d'occupation depuis le 22 juin et n'est plus affecté à l'usage d'un service public,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- Céder la parcelle sis 14 rue Gabriel Péri cadastrée section AR numéro 106 d'une superficie de 939 m² au profit de la Métropole Européenne de Lille moyennant la somme de 800 000€ conformément à l'avis des domaines.
- Autoriser le Maire à faire toutes diligences nécessaires permettant d'aboutir à l'aliénation de cet immeuble et à signer toutes les pièces du dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve :

- **Sur 33 VOTANTS :**
 - o **28 VOIX POUR**
 - o **5 VOIX CONTRE** (MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie)

C. REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL – MODIFICATION

Délibération n°3

Par courrier en date du 13 avril 2018, Mme HAMARD-DELECROIX Francine, Mme TREDEZ Valérie et Mr PACINI Antoine ont annoncé la création de leur groupe « Génération-s » au sein de la Majorité du Conseil Municipal.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'apporter les modifications suivantes au règlement intérieur (en gras dans le texte) :

Chapitre 1

Article 2 : Les groupes politiques

« Les modifications des groupes sont portées à la connaissance du Maire sous la signature du conseiller intéressé et du président de groupe s'il s'agit d'une adhésion ou d'un apparentement, sous la seule signature du conseiller intéressé s'il s'agit d'une radiation volontaire, sous la seule signature du Président de groupe s'il s'agit d'une exclusion. Le Maire en donne connaissance au Conseil Municipal qui suit cette information ».

«Les groupes politiques au sein du conseil municipal sont au nombre de six :

- Groupe Communiste et Républicain
- Groupe Pour Seclin
- Groupe « Ecologistes »
- Groupe Forces Démocrates pour Seclin
- Groupe Les Républicains Seclin
- **Groupe « Génération-s »**

ADOPTE A L'UNANIMITE.

D. MODIFICATION DES HORAIRES DES ECOLES PUBLIQUES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE SECLIN

Délibération n°4

Suite au retour aux 4 jours d'enseignement dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de Seclin à compter de la rentrée 2018, Il y a lieu de modifier les horaires des établissements scolaires, en accord avec les équipes pédagogiques des groupes scolaires, des parents d'élèves siégeant aux conseils d'écoles, de Madame l'Inspectrice, et du rectorat.

Il est proposé au Conseil Municipal la modification des horaires comme suit :

HORAIRES DES : LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI.

Groupe scolaire Paul DUROT

- Ecole maternelle et Élémentaire Paul DUROT
8 h 30 – 11 h 45 / 13 h 45 – 16 h 30

Groupe Scolaire du quartier de la Mouchonnière

- Ecole Maternelle Marie Curie – Louise Michel
8h25-11h25/ 13h25-16h25

- **Ecole Elémentaire Adolphe Dutoit**
8h30-11h30/ 13h30-16h30

Groupe Scolaire Centre- Ville et quartier des aviateurs

- **Ecole maternelle Jacques Duclos**
8h30-11h45/13h45-16h30
- **Ecole maternelle La Fontaine**
8h25-11h25/ 13h25-16h25
- **Ecole Elémentaire Paul Langevin**
8h30-11h30/ 13h30-16h30
- **Ecole Elémentaire Jules Verne**
8h30-11h30/ 13h30-16h30

ADOPTE A L'UNANIMITE.

E. ATTRIBUTION DE SUBVENTION D'EQUIPEMENT A DES PARTICULIERS

Délibération n°5

Conformément aux délibérations prises les 30 mars 1999, 31 mars 2006, 9 octobre 2009, 14 février 2013 et 19 mai 2016 par le Conseil Municipal, il est nécessaire que soit donné un avis sur dix nouvelles demandes d'aide financière pour l'amélioration de l'habitat selon la liste ci-dessous :

ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE LA OU DES PRIMES
36 rue de Burgault	Réfection façade	460.00 €
14 rue du 14 juillet	Réfection façade	460.00 €
33 rue du 1 ^{er} mai	Réfection façade	460.00 €
33 rue du 1 ^{er} mai	Isolation toiture	250.00 €
36 rue du 1 ^{er} mai	Réfection façade	460.00 €
46 rue de Wattinessart	Réfection façade	460.00 €
20 rue du 1 ^{er} mai	Réfection façade	460.00 €
101 rue du 14 juillet	Réfection façade	460.00 €
43 rue Maurice Bouchery	Réfection façade	460.00 €
15 résidence Neuves terres	Réfection façade	258.96 €

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice.

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à ces demandes d'aide financière.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

F. DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES GENS DU VOYAGE (SIGDV) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA REPARTITION DE L'ACTIF 2017

Délibération n°6

Au 1^{er} janvier 2015, la compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » a été reprise par la Métropole Européenne de Lille. Le SIGDV ne subsistait plus que pour l'exercice de la compétence « accompagnement social ».

Un arrêté préfectoral du 30 juin 2016 a mis fin à l'exercice des compétences du syndicat intercommunal.

Le 14 juin 2017, le conseil syndical a procédé à la clôture des opérations 2017 du SIGDV avant sa dissolution. Il apparaît un excédent global de 45 040,19 €.

Le contrôle de légalité a souhaité que le conseil syndical délibère à nouveau afin de répartir l'excédent de l'exercice 2017 entre les communes-membres et selon la population municipale au 01/01/2017.

Pour la Ville de Seclin, le montant est de 616 €.

Conformément aux dispositions des articles L.5211-25-1 et L.5211-26 du CGCT, cette répartition nécessite l'accord de toutes les communes-membres.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette répartition.

ADOpte A L'UNANIMITE.

G. RAPPORT D'ACTIVITES 2017 – PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Délibération n°7

La MEL a adopté son Programme Local de Prévention des déchets (PLP) 2017-2021 par délibération du 2 décembre 2016.

L'année 2017 constituant la première année de mise en œuvre du PLP de la MEL, il convient d'en dresser le bilan.

Ce bilan a préalablement fait l'objet d'un examen de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du PLP qui l'a approuvé.

Ce rapport a été adopté par le Conseil Métropolitain lors de sa séance du 23 février 2018.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport 2017 est présenté au conseil municipal des communes-membres et est consultable à l'Hôtel de Ville et sur le site de la MEL.

Le conseil municipal est informé de la remise de ce rapport d'activités 2017.

5 COMMISSION FINANCES – MARCHES PUBLICS – RESTAURATION COLLECTIVE – PERSONNEL COMMUNAL

A. CONSTATATION DE CREANCES ETEINTES – OUVERTURE DE CREDITS GESTION 2018

Délibération n°8

Monsieur le Trésorier municipal nous a communiqué des décisions prononcées par le Juge relatives à l'effacement de créances, entrant soit dans le cadre d'une procédure de rétablissement personnel, ou soit dans un jugement de clôture pour insuffisance d'actif suite à liquidation judiciaire.

Il s'agit donc de créances éteintes d'un montant total de 74.987,11 € correspondant aux dettes de 15 débiteurs pour des montants allant de 23,12 € à 55.627,50 €.

Celles-ci se répartissent de la manière suivante entre les différentes taxes et produits communaux :

- Accueil périscolaire (2013 à 2015)	336,68 €
- Repas (2013 à 2017)	1.134,61 €
- Etudes surveillées (2011 à 2012)	14,28 €
- CLSH (2013 à 2017)	585,21 €
- Crèche (2017)	183,69 €
- Concessions de cimetière (2014)	358,00 €
- Documents non restitués à la bibliothèque (2014 et 2016)	180,00 €
- Taxes locales sur la publicité (2010 à 2014)	14.567,14 €
- Astreinte pour le maintien de publicité illégale	2.000,00 €
- Redevance d'occupation du centre équestre (2011 à 2014)	55.627,50 €

Sur la base de ces éléments et au vu des demandes d'effacement de dettes ordonnées par le juge, il est proposé au Conseil municipal :

- **de constater** les créances éteintes pour un montant total de 74.987,11 €.
- **d'autoriser** l'ouverture des crédits nécessaires pour un montant de 71.000 € (4.000 € ayant été inscrits au BP 2018) sur le compte de dépenses 6542 "créances éteintes", financée par une reprise partielle du suréquilibre de la section de fonctionnement du budget primitif 2018 qui passerait ainsi de 5.087.030,29 € à 5.016.030,29 €.

ADOpte A L'UNANIMITE.

B. MODIFICATION D'EXECUTION MP – FOURNITURE AVEC LIVRAISON DE DENREES ALIMENTAIRES

Délibération n°9

Lors de sa séance du 19 janvier 2018, le Conseil Municipal a attribué les accords-cadres relatifs à la fourniture avec livraison de denrées alimentaires, nécessaires à la confection des repas au sein de la cuisine centrale, pour les besoins de la restauration collective.

C'est ainsi que par notification du 23 mars 2018, la société BRAKE FRANCE SERVICE a été déclarée attributaire de l'accord-cadre pour les lots n°06-07 et 08, et la société DAVIGEL, attributaire de l'accord-cadre pour les lots 06-07-08 et 10.

Lors de leurs assemblées générales en date du 30 avril 2018, ces sociétés ont décidé de fusionner, ce qui entraîne la disparition de la société DAVIGEL et son absorption par la société BRAKE FRANCE. Celle-ci (BRAKE FRANCE) a également procédé à un changement de dénomination et de siège social, pour devenir la société SYSCO FRANCE S.A.S.

La demande de modification d'exécution porte donc sur le transfert des accords-cadres initialement conclus avec DAVIGEL et BRAKE FRANCE SERVICE, au profit de la société SYSCO FRANCE, et ce avec effet au 30 avril 2018, date de leur fusion.

Compte tenu de la procédure de passation de ces accords-cadres (appel d'offre ouvert), la demande de modification d'exécution ne peut être signée par Monsieur le Maire que sur autorisation du Conseil Municipal, et sans avis préalable de la Commission d'Appel d'Offres, puisque la modification apportée n'a pas d'incidence financière.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

C. MODIFICATION D'EXECUTION MP – ACQUISITION DE VEHICULES EN LOCATION LONGUE DUREE

Délibération n°10

Par notifications des 20 et 21 juillet 2017 pour chacun des lots, les attributaires de l'accord-cadre n° AC.17.01 relatif à l'acquisition de véhicules particuliers et utilitaires en Location Longue Durée – 2 lots (n° 1 : véhicules particuliers – n° 2 : véhicules utilitaires), étaient informés qu'ils étaient retenus pour participer aux mises en concurrence dans le cadre de la conclusion de marchés subséquents.

Dans les modalités de conclusion des marchés subséquents définies au C.C.A.P. (Cahier des Clauses Administratives Particulières), il est prévu qu'un délai minimal de 16 jours ouvrés soit respecté entre l'information aux soumissionnaires non retenus et la signature du marché avec le soumissionnaire retenu.

Or, ces marchés subséquents s'inscrivent dans le cadre de M.A.P.A. (Marché A Procédure Adaptée), pour lequel ce délai, issu des procédures formalisées, ne s'impose pas.

Afin donc d'optimiser le traitement de ces procédures par marchés subséquents, il est demandé de réduire ce délai à 3 jours ouvrés, comme cela est prévu au Règlement Intérieur pour les marchés publics.

Compte tenu de la procédure de passation de ces accords-cadres (appel d'offre ouvert), la demande de modification d'exécution ne peut être signée par Monsieur le Maire que sur autorisation du Conseil Municipal, et sans avis préalable de la Commission d'Appel d'Offres, puisque la modification apportée n'a pas d'incidence financière.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

D. MP – FOURNITURE DE MATERIEL ET PRODUITS D'ENTRETIEN, DE LAVAGE ET D'ESSUYAGE

Délibération n°11

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a reçu une délégation du Conseil Municipal pour signer les marchés jusqu'à un certain seuil (221 000 € H.T. depuis le 1^{er} janvier 2018). Au-delà de ce seuil, le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à signer au cas par cas les marchés.

Une consultation a été engagée le 12 février 2018 dans le cadre d'une procédure formalisée (appel d'offres), portant sur la fourniture de matériel et produits d'entretien, de lavage et d'essuyage en groupement avec le C.C.A.S. de Seclin.

Le Dossier de Consultation aux Entreprises a été établi par les services municipaux. Il comprend cinq lots :

- lot n°1 : produits d'entretien, de nettoyage et d'hygiène
- lot n°2 : produits d'entretien, de nettoyage et d'hygiène pour la restauration
- lot n°3 : articles de protection
- lot n°4 : articles d'entretien, de nettoyage et d'hygiène
- lot n°5 : papier d'essuyage, d'hygiène et de propreté

Dans la mesure où l'étendue des besoins ne peut être entièrement arrêtée, les marchés qui seront passés ne comprennent pas de minimum, ni de maximum, comme le permet l'article 4 de l'Ordonnance et les articles 78 et 79 du Décret relatif aux Marchés Publics.

Les marchés sont prévus pour être notifiés vers fin juillet 2018. Leur durée est fixée à un an renouvelable pour une durée identique, par reconduction tacite, sans que la durée totale n'excède 4 (quatre) ans.

La remise des dossiers d'offres était fixée au 20 mars 2018 - 17 heures.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 14 juin 2018, pour prendre connaissance de l'analyse des offres, et se prononcer sur l'attribution de ces marchés.

Les membres de la C.A.O. ont approuvé les éléments d'analyse des offres qui leur ont été présentés, et décident de déclarer titulaire :

- pour le lot n° 1 :
 - C.P.E.D. (Lambres Lez Douai ; 59)
- pour le lot n° 2 :
 - SERDEC (Attiches ; 59)
- pour le lot n° 3 :
 - DEVLAEMINCK (Fretin ; 59)
- pour le lot n° 4 :
 - C.P.E.D. (Lambres Lez Douai ; 59)
- pour le lot n° 5 :
 - C.P.E.D. (Lambres Lez Douai ; 59)

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

E. MP – TRAVAUX DE TOITURE A LA PISCINE MUNICIPALE (AVANT POSE D'UNE MOQUETTE SOLAIRE)

Délibération n°12

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a reçu une délégation du Conseil Municipal pour signer les marchés jusqu'à un certain seuil (221 000 € H.T. depuis le 1^{er} janvier 2018). Au-delà de ce seuil, le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à signer au cas par cas les marchés.

Une consultation a été engagée le 19 mars 2018 dans le cadre d'une procédure adaptée, portant sur des travaux de toiture à la piscine municipale (avant pose d'une moquette solaire, qui a fait l'objet d'une précédente consultation en 2017 afin d'en connaître les caractéristiques techniques nécessaires aux travaux de toiture).

Les travaux à assurer ont pour objectif de procéder à la pose d'une étanchéité neuve du petit bassin en vue d'une installation d'une moquette solaire.

Le marché est prévu pour être notifié vers fin juillet 2018, avec début d'exécution selon indication ultérieure notifiée au titulaire par ordre de service.

La collectivité souhaite que les travaux soient terminés avant le 30 septembre 2018.

La remise des dossiers d'offres était fixée au 16 avril 2018 -17 heures.

La Commission des Marchés Publics s'est réunie le 07 juin 2018, pour prendre connaissance de l'analyse des offres, et a alors émis un avis favorable pour déclarer titulaire du marché la société suivante :

SOREC ETANCHEITE (Lezennes ; 59) pour un montant de 130 507,52 € H.T.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

ADOpte A L'UNANIMITE.

F. MODIFICATION D'EXECUTION MP – ECLAIRAGE PUBLIC

Délibération n°13

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a reçu une délégation du Conseil Municipal pour signer les marchés jusqu'à un certain seuil (221 000 € H.T. depuis le 1^{er} janvier 2018). Au-delà de ce seuil, le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à signer au cas par cas les marchés, ainsi que les modifications d'exécution éventuelles s'y rapportant.

Un marché a été passé avec la société S.E.V. depuis le 1^{er} mars 2017, dans le cadre d'une procédure formalisée, portant sur la maintenance et les travaux sur l'éclairage public, sportif et festif, et l'éclairage intérieur des bâtiments municipaux présentant une grande hauteur sous plafond.

Un article, non prévu au Bordereau des Prix Unitaires, doit être ajouté par le biais d'une modification d'exécution.

Il s'agit de remplacer l'armoire d'éclairage public vandalisée cité Jardin par une armoire renforcée 2 portes type EPA950. Or, cette armoire n'ayant pas été prévue au B.P.U. lors de la préparation du marché, il est nécessaire de l'ajouter par le biais d'une modification d'exécution, conformément à l'article IX. e du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

La Commission d'Appel d'Offres se réunira le 21 juin 2018, pour valider cette modification d'exécution.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la modification d'exécution correspondante.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

G. CREATIONS DE POSTES

Délibération n°14

Il est proposé au Conseil Municipal de créer à compter du 1^{er} septembre 2018 :

- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{er} classe – spécialité musique – enseignement de la formation musicale à temps non complet – 16 heures
- Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe – spécialité musique – enseignement de la guitare à temps non complet – 8 heures

Il est proposé au Conseil Municipal de transformer à compter du 1^{er} septembre 2018 un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe – spécialité musique – enseignement de la formation musicale à temps non complet de 10 à 9 heures.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

H. REMUNERATION DES VACATAIRES

Délibération n°15

Créations de postes et rémunération des vacataires dans le cadre des actions de la politique de la ville

Volet citoyenneté du contrat de ville - Vacataires - espaces de pratiques coopératifs

Dans le cadre du volet citoyenneté du Contrat de ville, il est programmé l'intervention d'un vacataire chargé d'animer un atelier artistique de travaux manuels «atelier fait main » auprès d'un groupe d'habitants du quartier à raison de plusieurs interventions de 4 heures sur la période de septembre à décembre 2018, soit 60 heures au total.

Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire cette activité, l'intervenant vacataire recruté, pour assurer cette action, sera rémunéré sur la base d'un taux horaire brut de 18,62 €.

Service culture – Ateliers Arts Plastiques

Dans le cadre de sa programmation culturelle, le service Culture propose des interventions arts plastiques à destination des enfants et des adultes les mardis et mercredis, pour la période de septembre à décembre 2018, et pour un volume horaire hebdomadaire de 14h30 d'interventions. Il est proposé au Conseil Municipal de fixer la base de la rémunération des intervenants vacataires à 18.62 € brut de l'heure.

Crèche familiale - Indemnité du pédiatre

Dans le cadre du fonctionnement de la Crèche Familiale, un médecin pédiatre est chargé du suivi médical des enfants, à raison de 4 heures 30 par semaine, pour la période de septembre à décembre 2018. Il est proposé au Conseil Municipal de fixer la base de rémunération de cet intervenant vacataire à 33 € brut de l'heure.

Service Jeunesse - Expression artistique

Dans le cadre des actions récréatives, culturelles et sportives proposées par le service Enfance Jeunesse, des ateliers de pratique d'activités artistiques sont proposés aux enfants des quartiers de la Mouchonnière et de Burgault, sur la période de septembre à décembre 2018 hors vacances scolaires et pour un volume horaire de 10 heures hebdomadaires d'intervention pour l'ensemble de l'activité.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer la base de la rémunération des intervenants vacataires à 18.62 € brut de l'heure.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

I. CREATIONS DE POSTES POUR LES ACTIVITES PERI ET EXTRASCOLAIRES DE LA RENTREE 2018

Délibération n°16

Activités péri et extra - scolaires exercées pendant la période scolaire de septembre à décembre 2018 :

- 35 postes d' « animateur » - recrutés en qualité d'adjoint d'animation – rémunérés sur la base du 1^{er} échelon du grade
- 3 postes de « directeur adjoint » – recrutés en qualité d'adjoint d'animation – rémunérés sur la base du 6^{ème} échelon du grade

Ces nombres sont estimés et sont donc susceptibles de varier en fonction des effectifs réels pour suivre les règles d'encadrement fixées par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Les agents recrutés en emplois saisonniers dans le cadre des accueils de loisirs percevront une indemnité représentative des congés annuels équivalant au 1/10^{ème} du traitement brut perçu (taux horaire x nombre d'heures) réglée mensuellement.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

J. DESAFFILIATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE AU CENTRE DE GESTION DU NORD

Délibération n°17

Le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, affiliée volontaire au Centre de Gestion du Nord, sollicite son retrait à compter du 1^{er} janvier 2019.

Conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande de désaffiliation.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au Centre de Gestion du Nord.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**K. ADHESION A LA MISSION DE MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE (MPO)
PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DU NORD**

Délibération n°18

L'article 5 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 a prévu, à titre expérimental et pour une durée de quatre ans maximum à compter de la date de sa promulgation, que les recours contentieux formés par les agents à l'encontre d'actes relatifs à leur situation personnelle peuvent faire l'objet d'une médiation préalable obligatoire.

Le décret n° 2018-101 du 16 février 2018 définit les catégories de décisions pouvant faire l'objet d'une médiation préalable obligatoire et fixe les règles relatives à l'organisation de cette médiation préalable obligatoire.

Les recours contentieux formés par les agents publics civils à l'encontre des décisions administratives suivantes sont ainsi précédés d'une médiation préalable obligatoire :

1. Décisions administratives individuelles défavorables relatives à l'un des éléments de rémunération mentionnés au premier alinéa de l'article 20 de la loi n° 83-634 du 13/07/1983 (*traitement, indemnité de résidence, supplément familial de traitement et primes et indemnités instituées par un texte législatif ou réglementaire*),
2. Refus de détachement, de placement en disponibilité ou de congés non rémunérés prévus pour les agents contractuels aux articles 15 (*congé sans rémunération pour élever un enfant de moins de 8 ans, pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint, au partenaire PACS, à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne, pour suivre son conjoint ou le partenaire PACS*), 17 (*congé sans rémunération pour convenances personnelles*), 18 (*congé non rémunéré pour création d'entreprise*) et 35-2 (*congé de mobilité*) du décret n° 88-145 du 15/02/1988,
3. Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la réintégration à l'issue d'un détachement, d'un placement en disponibilité ou d'un congé parental ou relatives au réemploi d'un agent contractuel à l'issue d'un congé mentionné au 2°,
4. Décisions administratives individuelles défavorables relatives au classement de l'agent à l'issue d'un avancement de grade ou d'un changement de cadre d'emplois obtenu par promotion interne,
5. Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la formation professionnelle tout au long de la vie,
6. Décisions administratives individuelles défavorables relatives aux mesures appropriées prises par les employeurs publics à l'égard des travailleurs handicapés en application de l'article 6 sexies de la loi n° 83-634 du 13/07/1983,
7. Décisions administratives individuelles défavorables concernant l'aménagement des conditions de travail des fonctionnaires qui ne sont plus en mesure d'exercer leurs fonctions dans les conditions prévues par l'article 1^{er} du décret n° 85-1054 30/09/1985.

Dans la fonction publique territoriale, la médiation préalable obligatoire a été confiée à un certain nombre de centres de gestion de la fonction publique territoriale volontaires.

L'arrêté ministériel du 2 mars 2018 a retenu la candidature du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CDG59).

S'agissant d'une expérimentation, les collectivités territoriales qui souhaitent en bénéficier doivent délibérer avant le 1^{er} septembre 2018 pour adhérer à cette médiation préalable obligatoire.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à la médiation préalable obligatoire et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention.

ADOpte A L'UNANIMITE.

L. PLAN D' ACTIONS CONVENTION DES MAIRES POUR LE CLIMAT – RECRUTEMENT D'UN APPRENTI SUR LE DOMAINE DE L'ENERGIE

Délibération n°19

La ville de Seclin a renouvelé en 2018 son engagement dans le cadre de la « Convention des Maires pour le Climat » avec pour objectifs de réduire nos émissions de GES de 50%, réduire nos consommations énergétiques de 40%, et avoir une part d'énergie renouvelable dans notre pool énergétique de 50% dont 20% produit localement, d'ici 2030.

Dans ce cadre, le recours à l'apprentissage pour compléter les compétences disponibles dans les services municipaux pour la formulation, la mise en place et le suivi du nouveau plan d'actions est envisagé. Ce projet a été soumis à l'avis du comité technique en sa séance du 21 juin 2017.

L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui.

Le tutorat de cet apprenti sera assuré par l'agent du pôle aménagement du territoire chargé du suivi de l'agenda 21.

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en pourcentage du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) en fonction de son âge, de son ancienneté dans le contrat et du niveau de diplôme préparé.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter le recours à ce dispositif au plus tôt à compter de la rentrée de septembre 2018.

Le Conseil Municipal approuve :

- **Sur 32 VOTANTS :**
 - o **27 VOIX POUR**
 - o **5 ABSTENTIONS** (MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie)

M. SEJOURS VACANCES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS

Délibération n°20

Dans le cadre de l'accompagnement des associations du territoire intervenant auprès des habitants de la Mouchonnière, la direction politique de la ville a inscrit un budget « séjours vacances ». Ce budget est destiné à soutenir l'action des associations qui œuvrent toute l'année sur le territoire de la Mouchonnière pour l'organisation de séjours familiaux.

En accord avec son projet de service, La direction politique de la ville les accompagne, les soutient et reste attentif à l'investissement effectif des familles dans la démarche d'organisation du séjour. Les familles sont ainsi impliquées de manière progressive dans les différentes étapes de l'élaboration des séjours.

En 2018, 2 associations sont concernées par le versement : les associations Main dans la main et Les Ritoudis Coude à coude.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal d'accorder :

- **2.500€** à l'association Main dans la Main pour son séjour à Vaison la Romaine (58 personnes).
- **1.500€** à l'association Les Ritoudis Coude à coude pour son séjour à Messanges (34 personnes).

Les crédits correspondants figurent au budget primitif de l'exercice 2018.

ADOpte A L'UNANIMITE.

N. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES A DES ASSOCIATIONS

Délibération n°21

Dans le cadre de l'accompagnement des associations rattachées à sa délégation, le service Vie associative/cérémonies a inscrit un budget « subventions complémentaires ».

Les critères d'attribution des subventions complémentaires, ainsi que les propositions ci-dessous, ont été réfléchis dans le cadre d'une commission élargie regroupant les élus de la commission vie associative/cérémonies et 6 représentants d'association qui se sont portés candidats pour siéger à cette commission.

En 2018, 3 associations ont sollicité une subvention complémentaire.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal d'accorder :

- **1.954€** à l'association Vivre ensemble pour l'organisation des 30 ans de l'association
- **358€** à l'association Ibérica pour les programmations, dans le cadre des 10 ans de l'association, des 4èmes rencontres ibériques ainsi que la programmation culturelle proposée à la Pena Seda, située rue des Martyrs de la Résistance
- **688 €** à l'association ADVAAH pour l'achat de matériel informatique

Les crédits nécessaires figurent au budget de l'exercice 2018, gestionnaire interne SUBVASSOCI – Article 6574 – Subventions aux associations.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE.

O. TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS ET MINI CAMPINGS – MODIFICATION

Délibération n°22

Chaque année, la Ville met en place des Accueils de loisirs sans hébergement et des mini séjours en camping. Il convient d'actualiser ces tarifs.

La facturation se fait par semaine indivisible et sur la base des inscriptions pour les Accueils de Loisirs extrascolaires (en période de vacances scolaires). Le tarif journée est calculé sur la base d'une journée d'accueil et d'un repas.

Toutefois, pour les enfants en situation de handicap, la commission d'inclusion pourrait proposer la fréquentation des Accueils de Loisirs en demi-journée.

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer, à compter du **9 juillet 2018**, les tarifs des accueils de loisirs ainsi qu'il suit :

Tarification Accueils de Loisirs							
QF	2017			QF	2018		
	Heure	1/2 journée	Journée		Heure	1/2 journée	Journée
QF de 0 à 153	0,13 €	0,55 €	1,10 €	QF de 0 à 153	0,16 €	0,58 €	1,16 €
QF de 154 à 369	0,15 €	0,67 €	1,34 €	QF de 154 à 369	0,18 €	0,70 €	1,40 €
QF de 370 à 499	0,15 €	0,69 €	1,38 €	QF de 370 à 499	0,18 €	0,72 €	1,44 €
QF de 500 à 534	0,17 €	0,70 €	1,40 €	QF de 500 à 534	0,20 €	0,73 €	1,46 €
QF de 535 à 700	0,17 €	0,72 €	1,44 €	QF de 535 à 700	0,20 €	0,75 €	1,50 €
QF de 701 à 800	0,17 €	0,73 €	1,46 €	QF de 701 à 800	0,20 €	0,76 €	1,52 €
QF de 801 à 1000	0,20 €	0,85 €	1,70 €	QF de 801 à 1000	0,23 €	0,88 €	1,76 €
QF de 1001 à 1200	0,24 €	1,03 €	2,06 €	QF de 1001 à 1200	0,27 €	1,06 €	2,12 €
QF > à 1200 et enfants du personnel hors commune	0,26 €	1,16 €	2,32 €	QF > à 1200 et enfants du personnel hors commune	0,29 €	1,19 €	2,38 €
extérieur à la commune (QF > 700)	1,29 €	5,45 €	10,90 €	extérieur à la commune (QF > 700)	1,32 €	5,48 €	10,96 €

Tarification Accueils de Loisirs mini séjour

QF	2017	2018
	1 jour mini séjour	1 jour mini séjour
QF de 0 à 153	4,32 €	4,41 €
QF de 154 à 369	5,54 €	5,80 €
QF de 370 à 499	5,68 €	6,04 €
QF de 500 à 534	5,70 €	6,06 €
QF de 535 à 700	7,04 €	7,50 €
QF de 701 à 800	7,76 €	8,32 €
QF de 801 à 1000	8,10 €	8,66 €
QF de 1001 à 1200	8,96 €	9,42 €
QF > à 1200 Et enfants du personnel hors commune	9,42 €	9,88 €
extérieur à la commune (QF > 700)	22,80 €	23,16 €

Le tarif des mini séjours est calculé sur la base d'un repas, d'une journée Accueil de Loisirs et d'une journée du tarif des garderies.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

P. PROJET D'INITIATIVE CITOYENNE 2018

Délibération n°23

Le Projet d'initiative citoyenne PIC (ancien dispositif Fonds de Participation des Habitants) est un dispositif mis en place par la Région en partenariat avec la ville. Inscrit dans le volet citoyenneté de la politique de la ville, il a pour finalité de soutenir les projets portés par les groupes d'habitants ou associations de proximité sur les quartiers de la Politique de la Ville.

Il a pour objectif de développer une citoyenneté active dans les quartiers, à travers une animation de proximité et une gestion participative.

Le comité de gestion sollicite le maintien du dispositif Projet d'Initiative Citoyenne pour 2018 sur le quartier de la Mouchonnière et de la cité jardins pour un budget total de **11.000 €** réparti ainsi qu'il suit : 7.400 € à la charge de la Région et 3 600 € à la charge de la commune.

La subvention municipale de 3.600 € a été attribuée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 12 avril 2018. Les crédits correspondants figurent au budget primitif de l'exercice 2018.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter ce dispositif.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

5. COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS – FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION DE LA JEUNESSE – SANTE - ACTIONS ENVERS LES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP

➤ ACCUEIL D'UNE DELEGATION DU BURKINA-FASO – PRISE EN CHARGE DES FRAIS LIES AU SEJOUR

Délibération n°24

Le partenariat entre les villes de MÉGUET et SECLIN est particulièrement fructueux depuis 1986. Il s'est traduit par de très nombreux échanges entre élus, jeunes et citoyens des deux communes et par la réalisation de plusieurs équipements majeurs à MÉGUET, dont la construction du collège, d'une école et du foyer des jeunes, ainsi que par une opération de reboisement périurbain. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une charte cosignée en juin 2012.

La commune de SECLIN a également accueilli à plusieurs reprises des délégations burkinabés et notamment Monsieur Pierre KABORÉ, Maire de MEGUET, afin de consolider la coopération intercommunale.

A l'occasion de la Fête des Harengs qui aura lieu le 24 juin 2018, la Ville de SECLIN souhaite recevoir une délégation composée du Maire et de trois représentants locaux.

Dans le cadre de ce partenariat, il est proposé au Conseil Municipal de prendre en charge les frais de transport (avion et train) ainsi que les frais de repas, sorties et déplacements.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018.

ADOpte A L'UNANIMITE.

6. COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE – TRANSITION ENERGETIQUE – AGENDA 21 – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

A. PLAN D'ACTION CONVENTION DES MAIRES POUR LE CLIMAT – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE L'ECOLE PAUL LANGEVIN

Délibération n°25

Dans le cadre de la convention des Maires pour le Climat, le diagnostic des bâtiments municipaux nous a permis de repérer le complexe scolaire Langevin (école et restaurant scolaire) comme site pertinent pour le développement des énergies renouvelables. En effet, la consommation électrique y est importante et régulière (322 Mwh/an en moyenne). Des actions de rénovation ont d'ores et déjà été menées (isolation, changement de chaudière, changement de menuiseries, ...) afin de réduire cette consommation. La production d'énergie renouvelable est une étape supplémentaire dans notre objectif municipal de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Pour rappel, la ville de Seclin a renouvelé en 2018 son engagement dans le cadre de la « Convention des Maires pour le Climat » avec pour objectifs de réduire nos émissions de GES de 50%, réduire nos consommations énergétiques de 40%, et avoir une part d'énergie renouvelable dans notre pool énergétique de 50% dont 20% produit localement, d'ici 2030.

Les travaux envisagés sur le complexe Langevin seront engagés durant l'année 2018. Ils porteront sur la mise en place d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus. Il est donc prévu d'installer une centrale solaire photovoltaïque, sur une surface de 250 m². La puissance de la centrale sera de 40 Kwc.

Puissance maximale de production	Surface de capteurs	Production annuelle estimée	Coût d'installation estimé	% d'auto - consommation	% d'auto - production	Baisse de facture estimée
40 Kwc	250 m ²	40 Mwh	60 000 €	90 %	12%	5148 €/an

Le conseil régional Hauts de France et la Métropole européenne de Lille ont engagé des appels à projets qui concordent avec les travaux envisagés. Ils visent à inciter les gestionnaires de patrimoine, et notamment les collectivités territoriales, à massifier l'utilisation des énergies renouvelables dans leurs projets de construction et de réhabilitation. Ces outils de financement doivent dynamiser les différentes filières des énergies renouvelables sur leurs territoires respectifs.

Dans le cadre du projet d'installation d'une centrale photovoltaïque sur le complexe Langevin, et au regard des critères de sélection, la Ville de Seclin pourrait solliciter les subventions ci-dessous :

- 18 000€ au titre du Fond Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (FRATRI) du conseil régional Hauts de France (500€/Kwc – limité à 30% du montant des travaux)
- 4 800€ au titre de l'appel à projets pour le développement des énergies renouvelables de la Métropole Européenne de Lille (10% du montant hors taxe du projet)

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions de 18 000€ au titre du Fond Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (FRATRI) du conseil régional Hauts de France et de 4 800€ au titre de l'appel à projets pour le développement des énergies renouvelables de la Métropole Européenne de Lille.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

B. PLAN D' ACTIONS CONVENTION DES MAIRES POUR LE CLIMAT – CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

Délibération n°26

La municipalité de Seclin, signataire de la convention des Maires pour le climat et l'énergie, s'est engagée avec 8500 communes de la Communauté Européenne à prendre des mesures concrètes et de long terme pour offrir aux générations actuelles et futures un monde préservé sur le plan environnemental, social et économique.

Il est de notre responsabilité collective de construire des territoires plus durables, attrayants, plus vivables, plus résilients et plus économes en énergie

Dans le cadre de l'Agenda 21 municipal, il est proposé de mettre en place une « Convention citoyenne pour le Climat ». Cette convention permettra aux Seclinois qui le souhaitent de s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, avec un accompagnement. La Ville de Seclin s'engage également via cette convention à :

- Accompagner les signataires dans la réalisation de leur bilan carbone (Gaz à effet de serre) via des outils existants.

- Accompagner les signataires dans l'élaboration d'un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs visés en cohérence avec les objectifs de la municipalité.
- Conseiller et orienter vers les différents acteurs et ressources locales qui participent à cette transition écologique et solidaire.
- Organiser périodiquement des ateliers thématiques sur les sujets touchant les problématiques de réduction de notre empreinte carbone.
- Organiser périodiquement avec les signataires de cette convention, des moments d'échange afin de mutualiser à l'échelle du territoire les retours d'expériences réussis.
- Accompagner les signataires dans la réalisation d'un bilan annuel des actions engagées, qui sera comptabilisé dans le bilan communal.
- Communiquer auprès des Seclinois sur les résultats de cette convention citoyenne.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Mr le Maire à signer les conventions citoyennes, conformément au modèle joint.

ADOpte A L'UNANIMITE.

7. COMMISSION ENFANCE – PETITE ENFANCE – ACCUEILS PERISCOLAIRES

A. ACTUALISATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE FAMILIALE MUNICIPALE LES P'TITS LOUPS

Délibération n°27

Des modifications sont apportées au règlement de fonctionnement de la crèche familiale municipale les P'tits Loups concernant :

- la relocalisation de la structure au sein de la Maison de la Petite enfance située au 65 A boulevard Hentgès
- la fourniture des couches par la crèche

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ces modifications.

ADOpte A L'UNANIMITE.

B. MULTI-ACCUEIL HALTE GARDERIE « LE CLUB DES P'TITS LOUPS » APPROBATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Délibération n°28

La Maison de la Petite Enfance les P'tits Loups accueillera la crèche familiale et municipale ainsi qu'une toute nouvelle structure multi-accueil type halte-garderie « Le club des P'tits Loups ».

Ce multi-accueil, dont l'ouverture est prévue le 1^{er} septembre 2018, est un lieu d'accueil permettant de recevoir quelques heures par semaine les jeunes enfants âgés de 3 mois à 4 ans sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance diplômés

Un règlement de fonctionnement a été établi pour cette nouvelle structure multi-accueil qui a pour objet de fixer pour chacun, parents et professionnels, les règles de référence dans un seul objectif : **l'intérêt de l'enfant.**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ce règlement.

ADOpte A L'UNANIMITE.

C. INSCRIPTION DES DIX PLACES DU MULTI-ACCUEIL DANS LE CADRE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Délibération n°29

Le multi-accueil nommé « Le Club des P'tits Loups » est un lieu d'accueil permettant de recevoir quelques heures par semaine les jeunes enfants âgés de 3 mois à 4 ans sous la responsabilité de professionnels de la Petite enfance diplômés.

Cet établissement possède un agrément délivré par les services de Protection Maternelle du Conseil Départemental pour 10 enfants.

Afin d'obtenir des prestations supplémentaires, il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire les dix places du multi-accueil dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse qui lie la commune avec la CAF pour une période de 4 ans (de 2018 à 2021).

ADOpte A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.